

CAMPING MUNICIPAL "Lac et Montagnes" TARIFS pour l'année 2025

	TARIF au 1 ^{er} janvier 2025
MOBILE-HOME (hors eau et électricité) par an	3 000 €
Visiteur (personne ne séjournant pas sur l'emplacement) /jour	10 €
<p><i>Rappel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les occupants de mobile-home sont redevables de la taxe de séjour au même titre que les campeurs. - pour les anciennes conventions le paiement de la location annuelle peut être fractionné au trimestre ou au semestre ; <u>pour les conventions signées à partir de 2024, le paiement de la redevance annuelle s'effectue en une seule fois à la date anniversaire de la signature du contrat.</u> - les propriétaires de mobile-home seront redevables de leur consommation d'eau et d'électricité dès la pose des compteurs individuels 	

- Tarifs journaliers La redevance doit être réglée au début du séjour
 Pleine saison : du 1^{er} juillet au 31 août et du 15 décembre au 31 mars
 Basse saison : le reste de l'année

	TARIFS au 1 ^{er} janvier 2025	
	Pleine saison	Basse saison
<i>Forfait 2 personnes</i>		
Emplacement comprenant 1 voiture avec 1 caravane ou 1 tente	16 €	13 €
Emplacement comprenant 1 camping-car		
Emplacement comprenant 1 moto avec 1 tente	15 €	12 €
<i>Tarif individuel ou supplément au forfait 2 personnes</i>		
Adulte	5 €	4 €
Enfant de moins de 4 ans	gratuit	gratuit
Enfants de 5 à 17 ans	4 €	2,50 €
Emplacement	4 €	3€
Voiture, moto, remorque	4 €	3 €
Animal domestique (sauf les chiens de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie). Sont acceptés si vaccinés et tatoués. Présentation obligatoire d'un certificat.	3 €	3 €
Forfait randonneur vélo 1 Pers/emplacement/tente/vélo	12 €	12 €

Forfaits particuliers	TARIFS au 1 ^{er} janvier 2025
<u>Forfait hiver et été pour les travailleurs saisonniers</u> <i>tarif par quinzaine</i> 2 personnes avec voiture, caravane ou camping-car EDF 10A compris (1 branchement) Renouvelable tous les 15 jours Du 15/12 au 31/03 et du 1er/07 au 15/09	200 €
<u>Forfait campeur mensuel installé avant 2023</u> A partir de 2023, plus d'autorisation d'installation mensuelle 2 personnes avec voiture + caravane + emplacement EDF 10A compris (1 branchement)	400 €

	TARIFS au 1 ^{er} janvier 2025
- <u>Autres charges</u> (par jour)	
<u>Branchement électrique 10A</u>	
Saison hiver du 01/10 au 31/05	12 €
Saison été du 01/06 au 30/09	7 €
Bornes renforcées 20A	20 €
Machine à laver (le jeton)	5 €
Douche pour personne extérieure	3 €
Caution badge barrière	130 €
- <u>Divers</u>	
Location de box (paiement en janvier)	130 €
- <u>Tarif de groupes</u> (15 personnes minimum)	remise de 5%
- <u>Nettoyage de l'emplacement</u>	500 €